



*Le Président*

**Assemblée Générale du lundi 1<sup>er</sup> juin 2015**  
**Procès-verbal**

**Présents ou représentés :** Christian Binet, Jean Coudroy, Jean-Pierre Duport, Patrick Guiraud (CIMBÉTON), Francisque Guyon, Yves Huart, Dominique Irastorza-Barbet, Xavier Lasserre, Jean-Pierre Maillant, François Martiré (FNASCEE), André Montès, Yvon Person, Bruno Godard (IFSTTAR), Jean-Michel Raynaud, Paul Razel, Noël Richet, Hubert Roux, Isabelle Sacquet (RAZEL-BEC), Jean-Michel Schmitt (MEN), Christian Tridon (FNTP).

Christian Binet, président, ouvre la séance.

Il constate, après examen de la feuille de présence, que 20 membres sont présents ou représentés en raison des pouvoirs qui lui sont parvenus ainsi qu'aux présents.

Pour information, le nombre des adhérents à jour de leur cotisation 2014 est précisé. Il s'élève à 77 (50 personnes physiques et 27 personnes morales).

L'assemblée générale d'ASCO-TP peut valablement délibérer selon l'ordre du jour adressé aux adhérents avec la convocation.

Il remercie de leur participation tous les membres présents et donne la liste de personnes excusées dont la bienveillance pour l'association ne se dément pas.

Il fait lecture de l'ordre du jour :

- 1) - **Rapport d'activité du Président pour l'année 2014 et point sur les activités en cours ;**
- 2) - **Rapport financier du Trésorier pour l'année 2014 ;**
- 3) - **Approbation des comptes ;**
- 4) - **Budget prévisionnel et fixation des cotisations pour 2016 ;**
- 5) - **Vote des différentes résolutions ;**
- 6) - **Questions diverses / débat.**

Tous les documents supports de cette assemblée étaient consultables et/ou téléchargeables à l'adresse :

<http://www.asco-tp.fr/download/AG-150601/>

L'ordre du jour est ensuite abordé.



**1) - Rapport d'activité du Président pour l'année 2014 et point sur les activités en cours ;**

Il donne lecture de son rapport joint en annexe. Aucune remarque particulière n'est faite sur ce document qui obtient l'approbation des membres présents.

**2) - Rapport financier pour l'année 2014 ;**

Christian Binet et Noël Richet donnent lecture du rapport financier joint en annexe. Le résultat de l'exercice est positif et s'élève à 5 137 €. Ce résultat est dû à une ressource supplémentaire de 13 000 € concernant la gestion du Projet Pack ressources LGV.

Il est rappelé que les résultats ci-dessus ne prennent pas en compte l'exercice concernant l'action : projet « Pack Ressources, construction d'une LGV » qui est traité à part. En effet toutes les subventions reçues pour ce projet sont obligatoirement utilisées pour celui-ci. Ce projet s'étale sur 4 ans. Au cours de l'exercice 2014, ASCO-TP a encaissé 315 000 € de subvention et dépensé 177 335 €. Le reste des fonds dédiés au projet sont de 282 265 € en fin d'exercice 2014. Il reste encore à recevoir 144 883 € dans le cadre du budget approuvé.

Les comptes ont été établis par Monsieur Pascal Delmon, du cabinet d'expert-comptable « Fiduciaire 4C Gestion ».

**3) – Approbation des comptes**

Les comptes sont approuvés par la totalité des présents ou représentés.

**4) – Budget prévisionnel et fixation des cotisations pour 2016 ;**

Suite à un budget prévisionnel équilibré pour 2015, le Conseil d'Administration propose de reconduire pour 2016 les cotisations de 2015.

Personne physique : membre actif, 30 € / membre bienfaiteur, au moins 75 € / élève ou étudiant de moins de 25 ans, gratuit sur présentation d'un justificatif

Personne morale : membre actif et établissement de l'enseignement supérieur, 600 € / membre bienfaiteur, au moins 1 500 € / Association ou établissement scolaire du second degré, 200 €

#### 5 ) - Vote des différentes résolutions

Les 4 résolutions ci-dessous sont approuvées à l'unanimité

##### **Première résolution**

Ayant entendu le rapport du Président, l'assemblée donne quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'année écoulée.

##### **Deuxième résolution**

Ayant entendu le rapport financier, l'assemblée approuve le rapport financier sur l'année écoulée et les comptes de l'année 2014. Elle prend note du résultat 2014 et décide de l'affecter au report à nouveau.

##### **Troisième résolution**

Pour les cotisations des membres de l'association, l'Assemblée ratifie la proposition du Conseil d'Administration de reconduire pour 2016 les cotisations fixées en 2015.

##### **Quatrième résolution**

Ayant entendu le projet de budget pour l'année 2015, l'assemblée approuve ce plan.

#### 6 ) - Questions diverses / débat

L'association se doit d'afficher ses objectifs pour le futur et faire preuve de dynamisme. Un plan d'action doit être mené auprès des personnes physiques et morales pour en augmenter le nombre et ainsi le montant global des cotisations.

-----

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, la séance est levée à 17h40

Le président



Christian Binet